



La Journée nationale du commerce de proximité, de l'artisanat et du centre-ville \*

Mai 2020 - N°55

## LE MOT DU PRÉSIDENT

### FAIRE BOUGER LES LIGNES...



Les collectivités territoriales sont et seront en première ligne pour assurer la continuité de l'activité économique sur leur territoire avec l'immense responsabilité de gérer simultanément la crise sanitaire. L'économie locale est exsangue après des mouvements sociaux à répétition et la pénible mais nécessaire exigence du confinement. Préparons-nous à cette reprise progressive, très encadrée soumise à des contraintes sanitaires garantes de la sécurité de tous et notamment des clients revenus dans les boutiques.

Le « mouvement consommateur » semble préparé à ce retour vers le centre-ville. Après le « tout périphérique » des années 80, le « cœur de ville » focalise nos politiques économiques vers des mesures propres à remuscler le cœur anémié de nos communes. Il est temps de prendre nos responsabilités et de consommer différemment. Le contexte actuel nous interpelle avec une volonté de relocalisation qui pourrait être déterminante pour le commerce de proximité.

Le rassemblement des forces vives de la commune, municipalités, unions commerciales, chambres consulaires, fédérations professionnelles, établissements financiers... appuyé par des consommateurs aux comportements d'achats citoyens et solidaires conditionneront le rebond des entreprises qui font la vie de nos centres-villes et centres-bourgs.

**C'est sans attendre et tout de suite que nous sommes invités à donner la préférence à nos commerçants et artisans de proximité, qui ont véritablement une mission d'« Utilité Publique ».**

Hervé LEMAINQUE  
Président

## 27 avril 2020... UNE DATE PARTICULIÈRE

Le palmarès du concours du Label national « Commerce et Artisanat dans la Ville » est consultable sur le site [jncp.fr](http://jncp.fr)

Le palmarès 2020...





## FÉLICITATIONS AUX LAURÉATS DU LABEL NATIONAL

Message de Madame **Agnès Pannier-Runacher**  
Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'Économie et des Finances

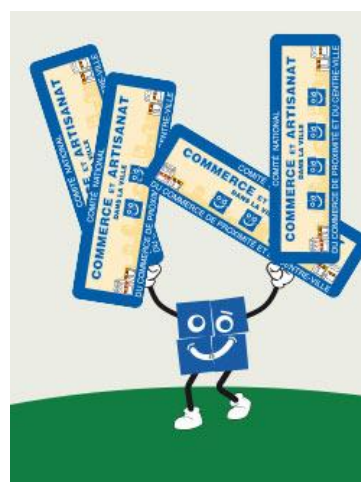
[Voir le message...](#)

## AVEC 1, 2, 3 ou 4 SOURIRES... VOUS POUVEZ ÊTRE FIERS DE VOTRE LABEL

À vous de le mettre en valeur et d'exprimer votre conviction et votre détermination avec l'installation du panneau « Commerce et Artisanat dans la Ville » qui matérialise ce Label. Il participe à cette visibilité locale mais aussi nationale avec plus de 500 villes en métropole et l'Outre-mer qui ont rejoint le dispositif.

Dans le contexte actuel d'une économie locale sinistrée, Le label « Commerce et Artisanat » est un symbole fort d'une RESISTANCE affirmée qui s'affiche en entrée de ville.

[En savoir plus...](#)



## LE BILLET D'HUMEUR DE JEAN-LUC PINSON Président du Comité National du Commerce de Proximité et du centre-ville.

### POURQUOI AFFICHER LES « SOURIRES » DU COMMERCE

Afficher les panneaux des sourires du commerce, c'est augmenter le chiffre d'affaire du centre-ville.  
Comptez les automobilistes qui à la sortie de la ville tournent leur regards vers le panneau de sortie.

Ils avaient l'intention de faire leurs courses, n'ont pas repéré où s'arrêter par manque d'attention ou de signalétique. Perdus, ils iront ailleurs !

Les « *sourires* » bien affichés aux principales entrées de la ville, du bourg ou du village les auraient rendus plus attentifs, auraient montré l'intérêt que toute la municipalité porte au commerce, et rendu fiers les consommateurs qui vivent dans une cité reconnue performante.

Une opportunité pour le centre-ville à ne pas manquer surtout à une époque où les monstres froids de la périphérie n'ont plus la cote...

**A vos tournevis !**



## LES RÉSEAUX SOCIAUX

Retrouvez toute l'actualité de la JNCP sur les réseaux sociaux...



### Association JNCP

Tél. : 01 83 620 888 - mail : [contact@jncp.fr](mailto:contact@jncp.fr)

Adresse postale : 14 à 30 rue de Mantes

92700 Colombes

Site Internet : [www.jncp.fr](http://www.jncp.fr)

Siret: 512 056 920 00014



#### Partenaires Prémiums



#### Partenaires Institutionnels



#### Partenaires Associés

